

2021-82 FINANCES/ VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 BUDGET GENERAL



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 septembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ *procuration*, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, M. Daniel BOUCHET *procuration*

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Julie MONTCOUQUIOL

Date d'affichage : 12 OCT. 2021

OBJET : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 BUDGET GENERAL

Envoyé en préfecture le 12/10/2021

Reçu en préfecture le 12/10/2021

Affiché le 12 OCT. 2021

ID : 074-247400112-20210928-D_2021_82-DE

2021-82 FINANCES / VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 BUDGET GENERAL

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 BUDGET GENERAL

Monsieur le Président présente le projet budget supplémentaire 2021 du budget général de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Les principales adaptations sont les suivantes :

- Intégration des restes à réaliser en investissement (4 349 398,77 € en dépenses, 1 189 574 € en recettes)
- Intégration des résultats de l'exercice 2020 (1 976 315,59 € en 1068 en investissement, 300 000 € en fonctionnement R002)
- Réduction du compte 011 de 47 770 €, notamment du fait d'une minoration de la prestation pour la crèche de 42 770 €
- Augmentation des charges de personnel de 239 000 € du fait d'une régularisation des coûts des employés affectés aux budgets eau et assainissement, suite à une modification du mode de calcul au budget primitif
- Par ailleurs, des régularisations comptables (modification des systèmes de comptabilisation des branchements d'eau, ce qui entraîne des apurements dans les comptes de tiers et des produits exceptionnels, régularisation d'abonnements RGD, intégration d'études dans l'inventaire, régularisation de subventions et de dégrèvements fiscaux) amènent à des modifications mineures dans les comptes 014 (+11 153 €), 65 (+7 350 €), 67 (+15 933 €), 74 (5 000 €) et 77 (+2 462 €), de même qu'en investissement dans les comptes 45 et 041.
- Par ailleurs, des investissements supplémentaires sont prévus aux comptes :
 - o 204 (+10 000,33 € subventions PLH),
 - o 20 (+57 003 €, dont 55 000 € étude faisabilité projet touristique des ponts de la caille)
 - o 21 (+ 564 700 €, dont acquisition chalet des Dronières 527 000 € et équipements informatiques des écoles 26 000 €).
 - o 23 (+315 000 €, dont 220 000 € classe supplémentaire à Copponex, 80 000 € reprise de l'étanchéité extérieure école de Cruseilles, 15 000 € vestiaires de Copponex).
- Enfin, une subvention complémentaire de 18 000 € (informatique des écoles) et une légère augmentation du prêt (+187 129 €) permettent d'équilibrer le budget, dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section fonctionnement	:	307 462 €
Section investissement	:	6 303 770 €

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ VOTE le budget supplémentaire qui lui est soumis

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND



12 OCT. 2021